

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 février 2025

RENFORCEMENT DU SOUTIEN À L'UKRAINE - (N° 940)

Rejeté

AMENDEMENT

N° AE11

présenté par

Mme Alexandra Masson, M. Bigot, M. Bovet, M. Buisson, M. Chenu, M. de Fleurian, M. Dragon,
M. Guinot, Mme Hamelet, M. Jolly, Mme Josserand, M. Pfeffer, M. Rambaud et Mme Robert-
Dehault

ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 58, après le mot :

« financières, »,

supprimer le mot :

« énergétiques, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose de supprimer les dispositions appelant à un renforcement des sanctions sur l'énergie. Si la fermeté diplomatique est nécessaire, ces sanctions n'ont pas toujours prouvé leur efficacité. Et il est nécessaire qu'elles n'affaiblissent pas nos propres économies, notamment en matière énergétique et industrielle. Elles pénalisent nos entreprises et aggravent la crise économique que subissent nos concitoyens, et rendent de ce fait tout aide future à l'Ukraine plus difficile.